



SAISON 2025 - 2026



MARDI 26 AOÛT 2025

N° 2



PREMIER TOUR DE LA COUPE DE FRANCE DANS LA LOIRE



Dimanche 24 août - Belle entrée en matière pour nos clubs ligériens !



Certaines équipes commencent à apercevoir les portes du Stade de France, les autres devront revoir leur copie pour la saison prochaine...



Félicitations aux 35 équipes qualifiées de ce 1er tour :

- Roche St Genest ; Anzieux ; Cellieu ; Veauche ; Lignon Couzan ; Abh. ; Rive de Gier ; Bonson St Cyprien.

- Génilac ; Champdieu Marcilly ; Ondaine ; Briennon ; Nord Roannais ; Se. La Métare ; Riorges ; Avenir Côte ;

- St Denis de Cabanne ; Goal Foot ; St Jean Bonnefonds ; Rhins Trambouze ; St Joseph St Martin ; St Just en Chevalet ;

- Bellegarde en Forez ; Sury le Comtal ; Ric. Olympique du Montcel ; St Martin la Sauveté ; Jonzieux ; Bussièrès ; Perreux ; La Croix de l'Orme ;

- Roanne Mayotte ; Crémeaux ; Usson en Forez ; Parigny St Cyr ; Sud Forez Luriecquois.

Les matches du 2ème tour ont lieu le week-end des 30 et 31 août.



LA FOUILLOUSE



LIGNON COUZAN

AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

RAPPEL IMPORTANT

Michel BARSOTTI, responsable « Pôle Clubs », rappelle aux clubs que les bons d'achat distribués sont valables jusqu'au 31 Décembre 2025.

Il n'y aura aucune dérogation après cette date

TRESORERIE

Nous vous informons que, pour la saison à venir, le règlement financier sera organisé selon le calendrier suivant :

- **Relevé n°1** : échéance au 30 septembre 2025, solde au 30 juin 2025
- **Relevé n°2** : échéance au 15 décembre 2025, solde au 30 novembre 2025
- **Relevé n°3** : échéance au 30 mars 2026, solde au 15 mars 2026

Modalités de règlement :

- Pour les clubs ayant opté pour le **prélèvement automatique**, celui-ci sera effectué directement à la date d'échéance mentionnée.
- Pour les autres clubs, le règlement doit être effectué par **virement bancaire**, au plus tard à la date d'échéance correspondante.

Un courrier parviendra à chaque club en amont de chaque date d'échéance, vous précisant la somme à payer pour chaque relevé et vous rappelant la date limite de paiement.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 47.1 des Règlements Généraux et Sportifs du DLF, tout dossier non régularisé dans un délai de 15 jours suivant la date d'échéance, sera transmis à la Commission des Règlements qui appliquera les mesures prévues.

Nous comptons sur votre vigilance et votre coopération pour assurer le bon déroulement de cette nouvelle saison.

COUPE DE FRANCE

ART 8.3 – Désignation des clubs « recevant » et des terrains

- 1) La rencontre a lieu sur le terrain du club tiré en premier, sauf dans les cas prévus aux paragraphes 2,3 et 4 ci-après
- 2) Si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions en dessous du premier, la rencontre aura lieu sur son terrain
- 3) **Dans l'hypothèse où le club tiré le deuxième se situe dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure à celle de son adversaire et qu'il s'est déplacé au tour précédent, alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, la rencontre est fixée sur son terrain**
- 4) En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés ou des deux clubs, **le club exempt au tour précédent doit être systématiquement considéré comme ayant reçu au tour précédent**

MODIFICATIONS : Lieu – Date – Horaire du 2^{ème} tour de la Coupe de France

Les clubs peuvent modifier lieu, date, horaire de ce 2^{ème} tour jusqu'au **mercredi 27 août à 17h**, au service « Compétitions » de la Ligue : competitions@laurafoot.fff.fr

FMI obligatoire

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2025/26

Rappel des dates :

- 1^{er} tour : week-end 6 - 7 septembre à 15h30
- 2^{ème} tour : week-end 13 – 14 septembre à 15h30 (**entrée des clubs de R2**)
- 3^{ème} tour : week-end 27 - 28 septembre à 15h30 (**entrée des clubs de R1**)

Rappel important règlement

Art 1 – Titre et Challenge 1.

La FFF et la LFA organisent chaque saison une épreuve, appelée « COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE », exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :

- un Championnat U19 (National, Régional ou Départemental), **étant rappelé que les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve**
- ou à un Championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental)

Rappel terrain

Art.10 : pour les deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain classé T6 ou T6 Syn., avec éclairage E6 minimum

Pour le 1^{er} tour de la « Coupe Gambardella Crédit Agricole » du **weekend 6-7 septembre à 15h30**, sont exemptés **92 clubs de district**, tous les **R2 (ces clubs joueront le 2^{ème} tour)**, ainsi que les **R1 qui joueront le 3^{ème} tour**

MODIFICATIONS : Lieu - Date – Horaire

Les clubs peuvent modifier la date, l'horaire, le lieu pour ce 1^{er} tour « Coupe Gambardella Crédit Agricole » jusqu'au **mercredi 27 août à 17h**, au service « Compétitions » de la Ligue : competitions@laurafoot.fff.fr

FMI obligatoire

COUPE DE FRANCE FEMININE 2025/26

Rappel des dates

Tour de cadrage : week-end 6-7 septembre à 14h30

1^{er} tour : week-end 13-14 septembre à 14h30 (**entrée des clubs de R2**)

2^{ème} tour : week-end 27- 28 septembre à 14h30 (**entrée des clubs de R1**)

Rappel important règlement

Art 7.3 - Licences, qualifications et participation

1) Les dispositions des Règlements Généraux et de ses statuts s'appliquent dans leur intégralité à la Coupe de France Féminine

2) Les joueuses doivent être qualifiées en conformité avec les Règlements Généraux. Les conditions de participation à la Coupe de France Féminine sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueuses mutées est limité dans les conditions de l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF. Toute joueuse autorisée à participer régulièrement au championnat disputé par l'équipe première du club peut prendre part à l'épreuve.

Les joueuses licenciées U16F, U15F et moins ne sont pas autorisées à participer à cette épreuve. Les joueuses licenciées U17F peuvent participer, sous réserve du respect des dispositions prévues à l'article 73 des Règlements Généraux de la FFF

Classification des terrains

Art 9 : Lors de l'éventuel tour préliminaire et des deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur **un terrain T7 ou T7 SYN**, avec **éclairage E7 minimum**

Pour ce tour de cadrage de la Coupe de France Féminine du **week-end 6-7 septembre à 14h30**, sont exemptés 83 clubs de district, tous les **R2 (ces clubs joueront le 1^{er} tour)**, ainsi que les **R1 qui joueront le 2^{ème} tour**

MODIFICATIONS : Lieu - Date – Horaire

Les clubs peuvent modifier la date, l'horaire, le lieu pour ce cadrage Coupe de France Féminine, jusqu'au **mercredi 27 août à 17h**, au service « Compétitions » de la Ligue : competitions@laurafoot.fff.fr

FMI : obligatoire

PASS'SPORT

Inscriptions prises entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**, dans un club, une association sportive ou une salle de sport

Il sera ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus, bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Etudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS, de moins de 28 ans

Son montant passe de 50 à 70 euros

Fonctionnement :

Vous recevrez un code personnel à partir du **26 août 2025**, par **mail** ou **SMS**

Il suffit de le présenter au club ou à la salle de sport, au moment de l'inscription

Les 70 € sont déduits immédiatement du montant à payer.

Si vous n'avez pas reçu de code, vous pouvez en faire la demande sur le site officiel : pass.sports.gouv.fr

Contact **PASS'SPORT** dans le département : 04 77 59 56 00 / loire@franceolympique.com



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

CARNET NOIR

- Le président, les membres du Comité Directeur et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à la famille de M. GAILLARD Jean-Luc (membre de la Commission des Arbitres de la Délégation), suite au décès de son beau-frère.

DATE A RETENIR

- Réunion annuelle de début de saison

Elle aura lieu le **JEUDI 18 SEPTEMBRE**, à **VILLERS**, à 19h.
Pointage à partir de 18h30.

Votre présence ou votre représentativité par une personne habilitée est souhaitable.

Un mail vous a été adressé : pour une bonne gestion, vous devez **OBLIGATOIREMENT** nous répondre, afin de prévoir nos commandes. Même si votre réponse est négative, merci de nous la communiquer **IMPERATIVEMENT** par mail ou téléphone.

Coupon réponse à retourner avant le **11 septembre**, S.V.P., dernier délai.

COMMUNIQUE AUX CLUBS

Des bruits courent et inquiètent les parents.

Ce lundi matin 25 août, un homme inconnu était au stade Mallevall de Roanne, proche du terrain synthétique. Il accoste des jeunes, leur offre des maillots et leur demande de venir jouer avec lui plus loin, hors du regard des adultes.

Un adulte est intervenu et a chassé cet homme du stade.

NOUS VOUS DEMANDONS LA PLUS GRANDE VIGILANCE.



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Président : François RIOUFFREY

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 35 du DL et 142, 145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RAPPEL AUX CLUBS

A prendre connaissance

Correctif apporté par la FFF lors de la trêve estivale

- **1 - Soyez attentifs aux joueurs suspendus et surtout aux joueurs qui changent de club pour la reprise de la compétition (coupes et championnats)**

Article 226 des RG de la FFF. Modalités pour purger une suspension

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement.

Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club, tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière. Le joueur exclu par l'arbitre ne peut pas purger sa suspension avec n'importe quelle équipe de son club, le jour-même ou le lendemain de son exclusion.

Pour les joueurs dont le club dispute un championnat national, sanctionnés à la suite d'incidents (exclusion, récidive d'avertissements entraînant une suspension ferme, incidents de natures diverses...) survenus à l'occasion d'une rencontre officielle de compétition nationale, le ou les matchs à prendre en compte sont ceux de compétition officielle nationale disputés par l'équipe au sein de laquelle le joueur reprend la compétition, si cette dernière dispute un championnat national.

Les sanctions complémentaires prononcées doivent être purgées dans les mêmes conditions. En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.

Toutefois, si le joueur a purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il est libéré de sa suspension vis-à-vis de chaque équipe de son nouveau club. Si le joueur n'a pas purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il doit la purger intégralement dans chaque équipe du nouveau club avec laquelle il souhaite reprendre la compétition, conformément au principe défini au paragraphe précédent.

- **2 – Conditions d'admissibilité : dossier « entente » – Voir « Footclubs »**

1 - La demande doit être formulée par l'ensemble des clubs demandeurs.

2 - Précisez la catégorie d'âge pour laquelle l'entente est demandée.

3 - Le nombre de licenciés par club dans la catégorie d'âge concernée doit être au minimum de cinq (5) licenciés pour l'ensemble des clubs formant l'entente, à la date du dépôt de la demande de l'entente.

4 - La désignation du club responsable administrativement de l'équipe en entente, dit « club support », et le(s) lieu(x) de pratique, ainsi que le ou les niveaux de compétition concernés (D1 à D5).

- 5 - Le choix du club support est libre dès lors que celui-ci possède, à la date du dépôt de la demande d'entente, plus de cinq (5) licencié(e)s en foot à 11, et plus de trois (3) licencié(e)s en foot à 8, dans la catégorie d'âge concernée.
- 6 - Les raisons précises nécessitant la création de cette entente.
- 7 - Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est fixé à quatre (4).
- 8 - La date limite d'engagement est fixée à 8 jours avant le début des compétitions. Pour les championnats de jeunes avec brassage, la date limite d'engagement de l'entente est également fixée à 8 jours avant le début de la deuxième phase.

• **3 - Règlement Championnat Critérium**

ART 3.1.3 : un maximum de deux (2) joueurs, titulaires d'une licence libre ayant disputé des matchs de championnats de la Loire Seniors, est autorisé à figurer sur la feuille de match des compétitions « Championnats Critérium ».

Cette disposition s'applique aux « Championnats Critérium » et aux « Coupes Critérium » du secteur stéphanois.

Cette application s'applique à l'ensemble des clubs (Loire, Haute Loire) participant aux compétitions Critérium.

Ces deux joueurs ne devront pas avoir disputé plus de cinq (5) matchs des compétitions de la Loire Seniors.

=====

VALIDATION DES ENTENTES

Validation des Ententes aux dates du 4, 20, 21 et 23 août 2025 - **En gras, le club support.**

Catégorie Seniors :

504838 AS. JONZIEUX – 521800 ST ROMAIN LES ATHEUX	Seniors D4 Poule D
504838 AS. JONZIEUX – 521800 ST ROMAIN LES ATHEUX	Seniors D5 Poule D
521800 ST ROMAIN LES ATHEUX – 504838 AS. JONZIEUX	Seniors CD3 Poule C

Catégorie U15 – U15 F – U18 F

552955 AS. SAVIGNEUX MONTBRISON – 552955 FC. ST MARCELLIN EN FOREZ	U15 D3
548879 AS. ASTREE – 590363 ES. CHAMPDIEU MARCILLY	U15 D3
549920 HAUT PILAT INTERFOOT – 504838 AS. JONZIEUX	U15 D1
509200 SS. USSON – 515773 CS. ST ANTHEME	U15 D3
590363 ES. CHAMPDIEU MARCILLY – 548879 AV. S. ATREE	U18 D3
504249 SC. SURY LE COMTAL – 551381 US. ECOTAY MOINGT	U15 F
551381 US. ECOTAY MOINGT – 504249 SC. SURY LE COMTAL	U18 F

Catégorie U13

549920 HAUT PILAT INTERFOOT – 504838 AS. JONZIEUX	U13 (Équipes : 1-2)
--	---------------------

Catégorie U11

509200 SS. USSON – 521914 AS. ST PAL EN CHALENCON – 515713CS. ST ANTHÈME	U11 (Équipe : 2)
---	------------------

Catégorie U9

509200 SS. USSON – 521914 AS. ST PAL EN CHALENCON	U9 (Équipe : 1)
--	-----------------

=====

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

VALIDATION DES ENTENTES

Validation des ententes à la date du 25/08/25 – En gras le club support.

- Catégorie Criterium

582667 VAL D'AIX – 504424 ST GERMAIN LAVAL (FC. VAL D'AIX)

517032 STE FOY ST SULPICE – 551082 FOREZ DONZY (AS. STE FOY ST SULPICE)

- Catégorie U15

582667 VAL D'AIX – 504513 CREMEAUX – 519879 ST MARTIN LA SAUVETE – Equipe 1 (ENT. VAL D'AIX/CREMEAUX 1)

582667 VAL D'AIX – 504513 CREMEAUX – 519879 ST MARTIN LA SAUVETE – Equipe 2 (ENT. VAL D'AIX/CREMEAUX 2)

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

POLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT



Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

COMMISSION TECHNIQUE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.81/83

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Président : TEIL Michel – 06 22 74 80 81
CTD-PPF : PUIPIER Ludovic – 07 61 54 08 08
CTD-DAP et secteur Roannais : VALLAS William – 07 61 54 08 24
Secteur Stéphanois Forez et Milieu Scolaire : MANCEAU Sébastien – 07 61 54 07 76
Secteur Gier Ondaine : JACON Alain – 07 63 17 10 25
Secteur Plaine : SIAS Bruno – 07 63 17 10 36

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11 les « Rentrées du Foot » (RF) pour lancer votre saison. Pour inscrire vos équipes, merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le **samedi 20 septembre**.
Les équipes joueront, soit de 9h à 11h ou de 11h à 13h, par secteurs géographiques
3 matchs de 17 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit.
Lien d'inscription : <https://forms.gle/N3jwCjBMsAJSQQV57>
Date limite d'inscription : **jeudi 11 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : lundi 15 septembre

Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le **samedi 27 septembre**.
Les équipes joueront, soit de 9h à 11h ou de 11h à 13h, par secteurs géographiques.
3 matchs de 17 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit.
Lien d'inscription : <https://forms.gle/wc68fnjmTmE8LPmF9>
Date limite d'inscription : **jeudi 18 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : lundi 22 septembre

Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le **samedi 27 septembre**.
Les équipes joueront de 14h à 16h30 par secteurs géographiques.
5 matchs de 10 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit.
Lien d'inscription : <https://forms.gle/w3c2ZLhMuZWw6yGY7>
Date limite d'inscription : **jeudi 18 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : lundi 22 septembre

Liste des sites à ce jour

Rentrée U11, samedi 20 septembre :
Tous les sites sont validés : Riorges, Lignon, Bonson St Cyprien, CSADN, Dervaux, Rive Gier.
Rentrée U9-U7, samedi 27 septembre :
Sites validés : Le Coteau, St Romain le Puy, Plaine Ponsins, Villars,
En attente de validation, Sud Forez Luriecquois, Cellieu

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL FEMININ (PPF F)

Les actions de détections-sélections féminines à venir :

Catégorie U12 F :

Stage le jeudi 28 août de 9h à 17h, à St Just St Rambert, au Complexe des Unchats, avec 24 joueuses convoquées.

Catégorie U13 F :

Stage le mardi 26 août de 9h à 17h, à St Just St Rambert, au Complexe des Unchats, avec 18 joueuses convoquées.

Catégorie U14 F :

Stage le mercredi 27 août de 9h à 17h, à St Just St Rambert, au Complexe des Unchats, avec 16 joueuses convoquées.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER 06 27 42 83 35 - Salah BENBELAID 06 62 19 56 42

Pour tous renseignements, merci de contacter le responsable de la commission directement.

Ne pas contacter Michel RIBIER, indisponible jusqu'au mois de novembre

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Hautes Chaumes : demande de changer de poule : refus de la Commission.
Bonson St Cyprien : horaires des rencontres en D2 et D4.
Ecotay Moingt : la D5 Poule C jouera à domicile à 19h30 le samedi (stade Montplaisir à Moingt)
Dervaux : horaire pour la D3 Poule D à domicile : 14h30.
La Fouillouse : la D2 Poule A jouera à domicile le samedi à 19h30.
Bords de Loire : engagement en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.
St Priest en Jarez : D3 le samedi à domicile à 18h30.
St Paul en Jarez : D2 à domicile à 13h.
Ville de St Etienne : indisponibilité du terrain de Michon pour la saison 2025/26.
Cellieu : D1 à domicile le samedi à 19h.
Se. Côte Chaude : engagement en Coupe Valeyre/Léger.
Toranche : demande de jouer dans le Roannais en D4.
Se. La Rivière : engagement en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.
St Victor sur Loire : engagement en Coupe Valeyre/Léger.
Feurs : D2 le samedi soir à domicile, à 18h30.
St Antheme : engagement de l'équipe 1 en D5.
Mairie de St Genest Lerpt : stade Jolivet pour le club « Lerptiens ».
Champdieu Marcilly : engagement en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.
St Christo Marcenod : engagement en Coupe de la Loire.
Doizieux : jumelage pour la D4 et la D5.
Fc. St Etienne : souhaits pour la D4.
Planfoy : souhaits pour la D5.
St Joseph St Martin : problème de jumelage.
St Just St Rambert : problème d'alternance.
Forez Roannais : la D2 joue sur le terrain de Balbigny à domicile.
Plaine Poncins : demande de changer de poule : refus de la commission.
St Chamond : la D2 à domicile à 18h au stade Pauze.
Haut Pilat : jumelage D2 et D5.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Avenir Côte : concerne la saison 2025/26.

Chausseterre Les Salles : concerne la saison 2025/26.

Noirétable : concerne la saison 2025/26.

Montagnes du Matin: concerne la saison 2025/26.

Rhins Trambouze : concerne la saison 2025/26.

St Martin la Sauveté : concerne la saison 2025/26.

CALENDRIERS

Les calendriers sont parus sur le site du District de la Loire dans la rubrique « **CHAMPIONNATS du ROANNAIS** ».



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

CLUBS ENGAGES

COUPE VALEYRE/LEGER

Avenir Côte 2
Briennon 2
Bussières 2
Cordelle 2
Coutouvre 2
Crémeaux 2
Essor 2
Filerin 2
Forez Roannais 2
Goal Foot 2
Le Coteau 2
Loire Sornin 2
Mably 1
Montagny 1
Nord Roannais 2
Olympique Est Roannais 2
Ouches 1
Parigny St Cyr 2
Perreux 2
Régny 1
Rhins Trambouze 2
Riorges 2
Fc. Roanne 2
Roannais Foot 42 (2)
Roanne Parc 2
Roanne Portugais 2
St Denis de Cabanne 2
St Alban les Eaux 1
St Germain Laval 2
St Martin la Sauveté 2
St Victor Sur Rhins 1
Val d'Aix 2
Villers 1

COUPE INTERSPORT D3 -D4

Avenir Côte 2
Briennon 1
Bussières 2
Cezay 1
Chausseterre Les Salles 1
Essor 1
Commelle Vernay 1
Cordelle 1
Coutouvre 1
Crémeaux 1
Fc. Roanne 1
Filerin 1
Forez Roannais 2
Goal Foot 2
Le Coteau 2
Loire Sornin 2
Mably 1
Montagny 1
Nord Roannais 1

Olympique Est Roannais 1
Ouches 1
Parigny St Cyr 1
Perreux 1
Pouilly les Nonains 1
Régny 1
Rhins Trambouze 2
Riorges 2
Roanne Mayotte 1
Roanne Portugais 1
St Alban les Eaux 1
St Denis de Cabanne 1
St Germain Laval 1
St Julien la Vêtre 1
St Just en Chevalet 1
St Martin la Sauveté 1
St Symphorien de Lay 1
St Victor sur Rhins 1
Val d'Aix 1
Villerest 1
Villers 1

COUPE INTERSPORT D5

Avenir Côte 3
Briennon 2
Chausseterre Les Salles 2
Cordelle 2
Coutouvre 2
Essor 2
Fc. Roanne 2
Goal Foot 3
Le Coteau 3
Les Noës 1
Nollieux 1
Parigny St Cyr 2
Pouilly les Nonains 2
Roanne Parc 2
Rhins Trambouze3
St Germain Laval 3
St Martin la Sauveté 3
Urfé 1
Val d'Aix 2
Villerest 2



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19
U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Champdieu Marcilly : demande ententes U18 et U13.
Montagnes du Matin : souhaits engagement U13 saison 2025/26.
Sud Forézienne : souhaits engagement U13 saison 2025/26.
As. St Etienne : engagement Foot Animation saison 2025/26.
Pays de Coise : engagement U11 saison 2025/2026. Engagement U15 à 8.
Sud Forez Luriecquois : engagement U18 saison 2025/26.
Usson en Forez : engagement U13 saison 2025/26.
Savigneux Montbrison : renseignement parution des poules U15 ; nomination entente saison 2025/26.
Dervaux : horaires matchs du samedi ; engagement U13 saison 2025/26.
Andrézieux Bouthéon : engagement 2^{ème} équipe U18 saison 2025/26.
Lignon Couzan : demande report match U15 du 14/09.
Feurs : horaire rencontre U17 D1 du 20/09
St Just St Rambert: demande inversion match U15 D3 du 14/09.
Jonzieux : engagement U13 D3 saison 2025/26.
Astrée : engagement U13 saison 2025/26.
Grand Croix Lorette : engagement Foot Animation saison 2025/26.

INFORMATIONS AUX CLUBS

RAPPEL :

Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail du club, et non par les adresses mails particulières, afin d'être traité. Merci de votre compréhension.

RAPPEL IMPORTANT :

Les mails U15/U14 doivent être envoyés également à la personne en charge de ces catégories : jeunesU15@loire.fff.fr

Ceux-ci ne seront plus traités par le secrétariat de la Commission Jeunes. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

D1

A l'issue du championnat, le 1^{er} pourra accéder à la U20 R2 et conservera sa place en U18 D1. Les 4 derniers descendront en D2. La première journée de championnat débutera le samedi 20 septembre.

D2

Les 2 premiers accéderont à la D1 et les 2 derniers descendront en D3. La première journée de championnat débutera le samedi 20 septembre.

U17

D1

A l'issue du championnat, le 1^{er} accèdera en U18 R2 et conservera sa place en U17 D1. Les 4 derniers descendront en D2.

La première journée de championnat débutera le samedi 20 septembre.

D2

Les 2 premiers de chaque poule accèderont à la D1

Les inscriptions sont closes mais vous pouvez inscrire une équipe par mail à la Commission des Jeunes u en contactant Charles Boulogne au 0681761001.

COUPES

Toutes les équipes 1 inscrites en championnat, Ligue ou District, seront inscrites en Coupe.

Néanmoins, si vous ne souhaitez pas participer à cette compétition, prière de faire parvenir, par mail à la Commission des Jeunes, votre refus.

Le 1^{er} tour est prévu le samedi 20 septembre à 15h30, pour les U18 : sont concernées les équipes D3 non inscrites ou éliminées de la Gambardella

Le 1^{er} tour est prévu le dimanche 21 septembre à 10h, pour les U15 : sont concernées les équipes D3.

73 équipes sont engagées en U15

69 équipes sont engagées en U18.

INFORMATIONS U14 / U15 à 8

Clubs actuellement engagés en U14 - saison 2025/26 :

St Just St Rambert – Ric. Olympique du Montcel – Se. La Rivière – Se. Olympique - Roche St Genest – Fc. St Etienne – St Chamond – Se. Côte Chaude.

Clubs actuellement intéressés en U15 à 8 - saison 2025/26 :

Ric. Olympique du Montcel - Pays de Coise.

INFORMATION U13

U13 : les poules seront disponibles en fin de semaine.

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11, les « Rentrées du Foot » (RF) pour lancer votre saison. Pour inscrire vos équipes, merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le samedi 20 septembre.

Les équipes joueront, soit de 9h à 11h ou de 11h à 13h, par secteurs géographiques

3 matchs de 17 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/N3jwCjBMsAJSQQV57>

Date limite d'inscription : **jeudi 11 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 15 septembre

Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le samedi 27 septembre.

Les équipes joueront, soit de 9h à 11h ou de 11h à 13h, par secteurs géographiques.

3 matchs de 17 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/wc68fnjmTmE8LPmF9>

Date limite d'inscription : **jeudi 18 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 22 septembre

Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le samedi 27 septembre.

Les équipes joueront de 14h à 16h30, par secteurs géographiques.

5 matchs de 10 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/w3c2ZLhMuZWw6yGY7>

Date limite d'inscription : **jeudi 18 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 22 septembre

Liste des sites à ce jour

- Rentrée U11, samedi 20 septembre :
Tous les sites sont validés : Riorges, Lignon, Bonson St Cyprien, CSADN, Dervaux, Rive Gier.
- Rentrée U9-U7, samedi 27 septembre :
 - Sites validés : Le Coteau, St Romain le Puy, Plaine Poncins, Villars,
 - En attente de validation, Sud Forez Luriecquois, Cellieu

INFORMATIONS U11 / U9 / U7

Catégorie U7

Il n'existe qu'un seul niveau d'engagement en U7, appelé D1. Les engagements des équipes se font uniquement par « Footclubs » et la date limite des engagements est fixée au 15 septembre. Les poules U7 seront constituées géographiquement.

Par ailleurs, comme la saison dernière, des poules U6 pourront être constituées si le nombre d'équipes engagées le permet. Ces poules U6 sont réservées aux enfants qui débudent la pratique du football, qu'ils soient âgés de 5 ou 6 ans. L'engagement des équipes dans le niveau U6 n'étant pas possible par « Footclubs », celui-ci devra être réalisé par mail à jeunesU7@loire.fff.fr

Pour toutes les communications, demandes, etc., qui concernent la catégorie U6 – U7, vous êtes priés d'utiliser l'adresse mail suivante : jeunesU7@loire.fff.fr

Liste des équipes U7 engagées au 25/08/25 :

A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG. 51 et 52 - A.S. CHATEAUNEUF 51 et 52 - A.S. JONZIEUX 51 et 52 - A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON 51 et 52 - A.S. STETIENNE 51 et 52 - A.S. ST JUST ST RAMBERT 51, 52 et 53 - COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 51 et 52 - C.SA. DEFENSE NLE ST ETIENNE 51 et 52 - C.S. ST ANTHEMOIS 51 - ENT.S. HAUTFOREZ 51 - ENT.SPORTS CHAMPDIEU MARCILLY 51 - ENT.S.ST CHRISTO MARCENOD 51 - F.C. DE GENILAC 51 et 52 - F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PUY 51 et 52 - F.C. ST PAUL EN JAREZ 51, 52, 53, 54 et 55 - FOOTBALL CLUB SAINT JOSEPH SAINT MARTIN 51 – HAUT PILAT INTERFOOT 51 - MONTREYNAUD 42 51 - O.C. L'ONDAINE 51 et 52 - O. DU MONTCEL 51 et 52 - OLYMPIQUE DE TERRENOIRE 51, 52 et 53 - O. SPORTIF DE TARANTAIZE BEAUBRUN 51 - SOUS ECOLES LAIQ. ST PRIEST 51 - ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 51 et 52 - ST.S. USSONNAISE 51 - U.S. DES MONTS DU FOREZ 51 - U.S. L'HORME 51 - U.S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 51 et 52

Liste des équipes U6 engagées au 25/08/25 :

A.S. STETIENNE 61, 62 et 63 - F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PUY 61



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membre : David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Savigneux Montbrison : demande d'alternance en U18.

Val d'Aix : confirmation des engagements, de U11 à U18.

COMPOSITION DES POULES 2025/2026

U18

D1

Cellieu, Chambon Feugerolles Dervaux, **Commelle Vernay**, Ecotay Moingt, L'Etrat La Tour 2, Lignon Couzan., Loire Forez, Ondaine, Pays de Coise, Roche St Genest 2, St Chamond, Veauche 2.

D2 Poule A

Abh, Bords de Loire, Fc. St Etienne, La Fouillouse, Olympique Terrenoire, Se. St Charles Vigilante, St Christo Marcenod, St Galmier Chamboeuf, St Just St Rambert, Sorbiers La Talaudière 2, Sud Forez Luriecquois, Villars.

D2 Poule B

Anzieux 1, **Avenir Côte 1**, **Bois Noirs 1**, **Forez Roannais 1**, **Goal Foot 1**, **Le Coteau 1**, **Loire Sornin 1**, Montagnes du Matin 1, **Nord Roannais**, **Rhins Trambouze 1**, **Riorges 1**, Savigneux Montbrison 2.

La D2 Poule B sera gérée par la Délégation du Roannais.

Ces championnats débutent le **samedi 20 septembre**.

D3 Brassages

Voici les trois poules proposées pour les brassages qui seront gérées par la Délégation du Roannais :

Poule E

Bois Noirs 2 – Champdieu Marcilly 2 - Forez Donzy 2 - Lignon Couzan 2 – Loire Forez 3 - Val d'Aix

Poule F

Filerin - Loire Sornin 2 - Parigny St Cyr 2 – Perreux – Rhins Trambouze 2 - Villars.

Poule G

Avenir Côte 2 — Commelle Vernay 2 – Ent. Essor/Aspn – Le Coteau 2 — Parigny St Cyr 1 – Roanne Portugais.

Les brassages débiteront le **samedi 27 septembre**.

U15

D1

Abh 1, Andrézieux Bouthéon 2, Ecotay Moingt 1, Haut Pilat 1, Loire Forez 1, **Loire Sornin 1**, Rive de Gier 2, **Roannais Foot 42 (2)**, Se. Olympique 1, St Just St Rambert 1, Sorbiers La Talaudière 1, Sud Forez Luriecquois 1

D2 Poule A

Cellieu 1, Ondaine 1, Fc. St Etienne 1, Olympique Terrenoire 1, Se. Côte Chaude 1, Se. La Métare 1, Se. La Rivière 1, St Chamond 1, St Joseph St Martin 1, St Paul en Jarez 2, Sorbiers La Talaudière 2, Veauche 2.

D2 Poule B

Anzieux 1, **Avenir Côte 1**, Feurs 1, **Forez Roannais 1**, **Goal Foot 1**, **Le Coteau 1**, L'Etrat La Tour 2, Lignon Couzan 1, Pays de Coise 1, St Christo Marcenod 1, St Galmier Chamboeuf 1, Villars 1.

Ces trois championnats seront gérés par le District de la Loire et débiteront le **dimanche 7 septembre**.

D3 Brassages

Voici les quatre poules proposées pour les brassages qui seront gérées par la Délégation du Roannais :

Poule H

Bois Noirs 1 – Essor 1 - Forez Donzy 2 – Goal Foot 2 - Montagnes du Matin - Val d'Aix 2

Poule I

Avenir Côte 2 - Bois Noirs 2 – Essor 2 – Filerin - Riorges 2 - Val d'Aix 1

Poule J

Commelle Vernay – Le Coteau 2 – Mably – Perreux - Roanne Portugais – Roanne Parc

Poule K

Cours - Loire Sornin 2 – Nord Roannais – Parigny St Cyr - Rhins Trambouze - Villers.

Les brassages débuteront le **dimanche 14 septembre**. Les calendriers vous seront communiqués la semaine prochaine.

FOOT ANIMATION

Voici les équipes actuellement engagées dans les différentes catégories d'âge du Foot Animation

U13

D1 :

Avenir Côte 1 – Bois Noirs 1 – Forez Roannais 1 – Le Coteau 1 – Loire Sornin 1 – Olympique Est Roannais 1 – Riorges 2 – Roannais Foot 42 (4) – St Denis de Cabanne 1 – Villers 1.

D2 :

Avenir Côte 2 – Avenir Côte 3 – Bois Noirs 2 – Cours 1 – Forez Roannais 2 – Goal Foot 2 – Mably 2 – Montagnes du Matin 2 - Perreux 1 – Riorges 3 – St Denis de Cabanne 2 – Ent. Val d'Aix/Crémeaux 1 - Villers 2.

D3 :

Avenir Côte 4 – Ent. Val d'Aix/Crémeaux 2 - Fc. Roanne 1 – Forez Roannais 3 – Le Coteau 3 – Loire Sornin 2 – Roanne Portugais 1 – Villers 3 – Villers 4 – Villers 1.

U11

D1 :

Crémeaux 1 - Loire Sornin 2 – Roannais Foot 42 (2) – Roannais Foot 42 (3) - St Denis de Cabanne 1 – Villers 1.

D2 :

Essor 1 - Goal Foot 2 – Le Coteau 2 - Mably 1 – Parigny St Cyr 1 - Val d'Aix 1 – Villers 1.

D3 :

Bussières 1 – Cours 1 - Fc. Roanne 1 – Le Coteau 3 – Pouilly les Nonains 1 - Roanne Portugais 1 – St Denis de Cabanne 2 - Val d'Aix 2 - Villers 2

U9

Crémeaux 1 – Fc. Roanne 1-2-3 – Goal Foot 1-2-3 – Olympique Est Roannais 1 – Parigny St Cyr 1 – Pouilly les Nonains 1 – Roannais Foot 42 (1-2-3-4-5) – Roanne Portugais 1 – St Denis de Cabanne 1-2 – Val d'Aix 1-2 – Villers 1-2-3 – Villers 1.

U7

Bussières 1 – Crémeaux 1-2 – Goal Foot 1-2-3 – Le Coteau 1-2 – Mably 1 – Olympique est Roannais 1 – Parigny St Cyr 1 – Roannais foot 42 (1-2-3-4-5) – Roanne Portugais 1 – St Denis de Cabanne 1 – Val d'Aix 1 – Villers 1-2-3 – Villers 1.

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11, les « Rentrées du Foot » (RF) pour lancer votre saison. Pour inscrire vos équipes, merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le samedi 20 septembre.

Les équipes joueront, soit de 9h à 11h ou de 11h à 13h, par secteurs géographiques

3 matchs de 17 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/N3jwCjBMsAJSQQV57>

Date limite d'inscription : **jeudi 11 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 15 septembre

Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le samedi 27 septembre.
Les équipes joueront, soit de 9h à 11h ou de 11h à 13h, par secteurs géographiques.
3 matchs de 17 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit.
Lien d'inscription : <https://forms.gle/wc68fnjmTmE8LPmF9>
Date limite d'inscription : **jeudi 18 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : lundi 22 septembre

Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le samedi 27 septembre.
Les équipes joueront de 14h à 16h30, par secteurs géographiques.
5 matchs de 10 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit.
Lien d'inscription : <https://forms.gle/w3c2ZLhMuZWw6yGY7>
Date limite d'inscription : **jeudi 18 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : lundi 22 septembre

Liste des sites à ce jour

- Rentrée U11, samedi 20 septembre :
Tous les sites sont validés : Riorges, Lignon, Bonson St Cyprien, CSADN, Dervaux, Rive Gier.
- Rentrée U9-U7, samedi 27 septembre :
 - Sites validés : Le Coteau, St Romain le Puy, Plaine Poncins, Villars,
 - En attente de validation, Sud Forez Luriecquois, Cellieu



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 aout 2025

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16.....criterium@loire.fff.fr
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

FOOT A 7 +40

- Rappel : tout joueur participant à la compétition doit avoir impérativement une licence « foot loisir ».
- La réunion annuelle des + 40 ans au DLF n'aura pas lieu cette saison ; le calendrier sera diffusé avant la mi-septembre.

INFORMATION

Pensez à vérifier régulièrement le calendrier des équipes « Critérium » avant le début du championnat. Des modifications peuvent être apportées au dernier moment.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Loire Sornin : nous avons pris bonne note de l'engagement de votre équipe « Critérium ». Nous donnons également un avis favorable à votre demande de pouvoir disputer vos rencontres de championnat à domicile, en alternance avec celles de l'équipe de St Nizier sous Charlieu, afin de disposer d'un terrain de repli en cas d'intempéries.

Nous notons également l'engagement, comme l'an dernier, de 3 équipes en « Foot Loisir + 40 ans ». Les équipes 1 et 2 joueront sur le terrain de Pouilly sous Charlieu et l'équipe 3 sur celui de Vougy.

Roanne Portugais : nous avons pris bonne note de l'engagement d'une équipe dans le championnat « Critérium » et de votre souhait que les rencontres à domicile se disputent les vendredis soirs, en alternance avec celles du Fc. Roanne.

Le Coteau : nous avons pris bonne note de l'engagement d'une équipe dans le championnat « Critérium » et en Coupe de l'Amitié.

Commelle Vernay : nous avons bien pris en compte l'engagement de votre équipe dans le championnat « Critérium » et en Coupe de l'Amitié. Cette équipe évoluera les vendredis soirs, à 21h.

Briennon : nous avons bien pris en compte l'engagement de votre équipe dans le championnat « Critérium ». Veuillez cependant nous préciser le jour où cette équipe jouera ses matchs à domicile (vendredi ou samedi).

CONSTITUTION DES POULES DE CHAMPIONNAT CRITERIUM

Pour la saison 2025-26, 34 équipes sont engagées dans le championnat « Critérium » réparties sur 3 poules, soit 4 équipes de plus que l'an dernier.

La première journée est programmée pour le vendredi 19 septembre ou le samedi 20 septembre.

Comme pour la saison précédente, les équipes classées 1ère en poules B et C à l'issue de la saison 2024-25, accèdent à la poule A. Quant aux équipes classées aux deux dernières places de la poule A, elles intègrent les poules B et C.

Poule A	Poule B	Poule C
COMMELLE VERNAY	AVENIR COTE 1	AVENIR COTE 2
FC. ROANNE	BUSSIERES	BRIENNON
LE COTEAU	CREMEAUX	COURS
PARIGNY ST CYR	ESSOR	OLYMPIQUE EST ROANNAIS
RHINS TRAMBOUZE	FILERIN	LOIRE SORNIN
ROANNAIS FOOT 42	GOAL FOOT	MABLY
ROANNE ARCT	NORD ROANNAIS	PARIGNY ST CYR 2
ROANNE PORTUGAIS	POUILLY LES NONAINS	PERREUX
ST DENIS DE CABANNE	ST ANDRE D'APCHON	ST JEAN LA BUSSIERE
ST SYMPHORIEN DE LAY	STE FOY ST SULPICE	ST NIZIER SOUS CHARLIEU
SUD FOOT 71	VILLEREST	VILLERS
VAL D'AIX		



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Responsable Coupes : Claire BROUSSET

Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE 07 82 13 38 00

COURRIERS RECUS

St Just St Rambert, Haut Forez, Grand Croix Lorette, Dervaux, Ecotay Moingt, St Christo Marcenod.

INFORMATION IMPORTANTE

RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des 2 clubs.

A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

INFORMATIONS DIVERSES

Championnat Seniors Féminines à 8 :

La date limite d'engagement était fixée au **15 août 2025**.

Les calendriers de ces championnats seront publiés **dans le courant de cette semaine. À partir de cette publication, aucun désidérata ne pourra être pris en compte.**

Championnats Jeunes Féminines (U13, U15, U18) :

La date limite d'engagement est fixée au **15 septembre 2025**.

Une **réunion de début de saison** est programmée **le jeudi 11 septembre à 18h30**, au **siège du District de la Loire**.

Tous les clubs ayant ou souhaitant engager une équipe féminine sont **invités à y participer (maximum 2 personnes par club)**.



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18

Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80 (Membre) Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32

Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96

Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40

CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40

Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28

Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43

Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48

Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27

Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83

Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59

Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56

Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36

Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97

Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74

Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83

Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53

Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18

Membre Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

CARNET NOIR

La Commission des Arbitres, son président et tous les membres de la commission adressent à Jean-Luc GAILLARD et à sa famille, leurs plus sincères condoléances lors du décès de son beau-père

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Pour les arbitres retardataires, merci de bien vouloir effectuer les démarches administratives et médicales pour renouveler votre dossier arbitre (voir ci-dessous).

INDISPONIBILITES DEBUT SAISON 2025 – 2026

Elles ne peuvent être saisies à partir du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'à la validation complète de votre licence.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La CDA rappelle que les effectifs fixés à l'issue des classements pourront être ajustés après la session de rattrapage du 11 novembre, en fonction des besoins liés à l'organisation des désignations.

EVOLUTION DU CARTON BLANC

Évolution du carton blanc pour toutes les catégories et extension de l'usage du carton blanc chez les jeunes. Désormais, le carton blanc pourra être adressé à un officiel d'équipe (catégories U13 à U18), ce qui entraînera une réduction numérique temporaire de son équipe.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025 – 2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne, cotisations) sont à transmettre au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique.

Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE »).

DOSSIER MEDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante : **arbitres@loire.fff.fr**, pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRAFoot (LIEN :

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/a38f7d984c1057bc96888da6e8ed3876.pdf>).

Les demandes de licences doivent être effectuées impérativement avant le 31 août 2025.

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> **(nouveau)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Pour les arbitres retardataires, merci de bien vouloir effectuer les démarches administratives et médicales pour renouveler votre dossier arbitre (voir ci-dessous).

INDISPONIBILITES DEBUT SAISON 2025 – 2026

Elles ne peuvent être saisies à partir du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'à la validation complète de votre licence.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La CDA rappelle que les effectifs fixés à l'issue des classements pourront être ajustés après la session de rattrapage du 11 novembre, en fonction des besoins liés à l'organisation des désignations.

EVOLUTION DU CARTON BLANC

Évolution du carton blanc pour toutes les catégories et extension de l'usage du carton blanc chez les jeunes. Désormais, le carton blanc pourra être adressé à un officiel d'équipe (catégories U13 à U18), ce qui entraînera une réduction numérique temporaire de son équipe.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.ffr.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/26

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne, cotisations) sont à transmettre au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique.

Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE »).

DOSSIER MEDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante : **arbitres@loire.ffr.fr**, pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir pour toutes les catégories d'arbitres.

Je clique sur le lien du formulaire administratif.

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/26. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRAFoot (LIEN :

<https://laurafoot.ffr.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/a38f7d984c1057bc96888da6e8ed3876.pdf>).

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale », dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/26. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (**nouveauté**).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/26

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes - de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

BOUTIQUE EN LIGNE UNAF

Petit rappel important : depuis le **1er juillet 2025**, la boutique UNAF a changé d'adresse.

Les commandes ne se font plus via Ekinsport, mais exclusivement sur notre **nouvelle boutique en ligne** :

👉 **Accès direct** : <https://www.futbolemotion.com/fr/categorie/colectivos/tenues-unaf-nationale>

🔑 **Mot de passe d'accès** : unaf4

🎁 **Code promo -10 %** : UNAF42FE

Pourquoi commander via la nouvelle boutique ?

- **35 % de remise** immédiate sur le catalogue Nike
- **+10 % de remise supplémentaire** avec votre code promo personnel

N'attendez plus pour profiter de vos avantages UNAF !



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoît CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Membre Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

CARNET NOIR

La Commission des Arbitres, son président et tous les membres de la commission adressent à Jean-Luc GAILLARD et à sa famille, leurs plus sincères condoléances lors du décès de son beau-père

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Pour les arbitres retardataires, merci de bien vouloir effectuer les démarches administratives et médicales pour renouveler votre dossier arbitre (voir ci-dessous).

INDISPONIBILITES DEBUT SAISON 2025 – 2026

Elles ne peuvent être saisies à partir du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'à la validation complète de votre licence.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La CDA rappelle que les effectifs fixés à l'issue des classements pourront être ajustés après la session de rattrapage du 11 novembre, en fonction des besoins liés à l'organisation des désignations.

EVOLUTION DU CARTON BLANC

Évolution du carton blanc pour toutes les catégories et extension de l'usage du carton blanc chez les jeunes. Désormais, le carton blanc pourra être adressé à un officiel d'équipe (catégories U13 à U18), ce qui entraînera une réduction numérique temporaire de son équipe.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025 – 2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne, cotisations) sont à transmettre au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique.

Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE »).

DOSSIER MEDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr, pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de licence « arbitre » est **dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRAFoot (LIEN :

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/a38f7d984c1057bc96888da6e8ed3876.pdf>).

Les demandes de licences doivent être effectuées impérativement avant le 31 août 2025.

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> **(nouveau).**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°2 publié le 26/08/2025

Réunion du lundi 25 août 2025

Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT - 06-71-47-93-39
CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – [mail : bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)
Désignateur des observateurs arbitres jeunes :
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Pour les arbitres retardataires, merci de bien vouloir effectuer les démarches administratives et médicales pour renouveler votre dossier arbitre (voir ci-dessous).

INDISPONIBILITES DEBUT SAISON 2025 – 2026

Elles ne peuvent être saisies à partir du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'à la validation complète de votre licence.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La CDA rappelle que les effectifs fixés à l'issue des classements pourront être ajustés après la session de rattrapage du 11 novembre, en fonction des besoins liés à l'organisation des désignations.

EVOLUTION DU CARTON BLANC

Évolution du carton blanc pour toutes les catégories et extension de l'usage du carton blanc chez les jeunes. Désormais, le carton blanc pourra être adressé à un officiel d'équipe (catégories U13 à U18), ce qui entraînera une réduction numérique temporaire de son équipe.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/26

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne, cotisations) sont à transmettre au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique.

Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE »).

DOSSIER MEDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante : **arbitres@loire.fff.fr**, pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/26. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRAFoot (LIEN :

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/a38f7d984c1057bc96888da6e8ed3876.pdf>).

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale », dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/26. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : **<https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations>** (**nouveauté**).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/26](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes - de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

BOUTIQUE EN LIGNE UNAF

Petit rappel important : depuis le **1er juillet 2025**, la boutique UNAF a changé d'adresse.

Les commandes ne se font plus via Ekinsport, mais exclusivement sur notre nouvelle boutique en ligne :

👉 **Accès direct :** **<https://www.futbolemotion.com/fr/categorie/colectivos/tenues-unaf-nationale>**

 **Mot de passe d'accès** : unaf4

 **Code promo -10 %** : UNAF42FE

Pourquoi commander via la nouvelle boutique ?

- **35 % de remise** immédiate sur le catalogue Nike
- **+10 % de remise supplémentaire** avec votre code promo personnel

N'attendez plus pour profiter de vos avantages UNAF !



ECHOS DU DISTRICT

2025 - 2026 : LA COUPE DE FRANCE DONNE LE COUP D'ENVOI

Comme chaque saison, les premiers matchs officiels concernent la Coupe de France. Les clubs de District se préparent comme ils le peuvent car les joueurs ne sont pas tous rentrés de vacances, mais les présents débordent d'enthousiasme. C'est l'occasion de lancer quelques jeunes dans le grand bain et de tester les nouvelles recrues. Ce premier rendez-vous permet aussi de remobiliser l'ensemble des bénévoles et de retrouver ses supporters. Un rendez-vous incontournable du mois d'août et, peut-être, le début d'une belle aventure en coupe. Attention ... C'est parti ! Bonne saison à tous !

LA COUPE DE FRANCE EN BREF

La coupe de France 2025/26 est la 109^{ème} édition de la seule compétition qui rassemble les clubs amateurs et professionnels français. Créée en 1917 sous l'impulsion d'Henri DELAUNAY, l'Olympique de Pantin en a été le premier lauréat.

En 2025, le Paris St Germain, vainqueur du Stade de Reims (3-0), a remporté son quinzième trophée (record) !

LES SPÉCIALISTES

(32 clubs différents ont remporté une Coupe de France)

1. Paris Saint-Germain : 16 victoires + 5 finales perdues
2. Olympique de Marseille : 10 victoires + 9 finales perdues
3. **As. Saint-Etienne : 6 victoires (1962-68-70-74-75-77) + 4 finales perdues (1960-81-82-2020)**
4. Lille : 6 victoires + 2 finales perdues
5. Monaco : 5 victoires + 5 finales perdues
6. Olympique Lyonnais : 5 victoires + 4 finales perdues

A NOTER

L'ASSE est toujours détenteur de la victoire la plus large obtenue lors d'une finale (ASSE 5 Nantes 0 en 1970)

Avant la dernière finale, l'ASSE et le PSG étaient les clubs qui avaient réalisé le plus de doublé Coupe-Championnat. Après sa victoire, le PSG est désormais seul en tête de ce classement.
PSG : 5 doublés (2015 - 2016 - 2018 - 2024 - 2025)
ASSE : 4 doublés (1968 - 1970 - 1974 - 1975)



EDITION 2026

Le calendrier des deux premiers tours est géré par les Ligues, la FFF prenant le relais à partir du 3^{ème} tour.

Pour ce premier tour, la Ligue a géré 333 rencontres, dont 35 sous la responsabilité du District de La Loire.

CALENDRIERS

24 août : 1^{er} tour
31 août : 2^{ème} tour
13 septembre : 3^{ème} tour (entrée des clubs N3)
27 septembre : 4^{ème} tour (entrée des clubs N2)
13 octobre : 5^{ème} tour (entrée des clubs de Nat.)
25 octobre : 6^{ème} tour
15 novembre : 7^{ème} tour (entrée des clubs L2)
29 novembre : 8^{ème} tour
20 décembre : 32^{ème} (entrée des clubs L1)



UN MATCH PARMi D'AUTRES : BONSON ST CYPRIEN – ST CHAMOND

Parmi toutes les rencontres du premier tour, difficile d'en choisir une. Nous sommes allés au stade LEGILLION à Bonson, pour un match opposant les locaux, nouveaux promus en D 2, à St Chamond qui vient de descendre de R3 en D1. Deux dynamiques diamétralement opposées, mais deux clubs ayant le même objectif de reconstruction après des périodes difficiles, plus ou moins récentes. Sous un beau soleil et devant une belle chambrée, Bonson St Cyprien s'est imposé 3-0 (but de HUSHA et doublé de DOS SANTOS). A noter le bel état d'esprit montré par les joueurs et les staffs. Une rencontre sans histoire comme on les aime. De bon augure à l'aube de la nouvelle saison.



LA PAROLE AUX DIRIGEANTS

Avant le match, nous nous sommes entretenus avec **William WIECEK**, le président du FCBSC. Rentrant tout juste de vacances, il a évoqué, pour nous, la situation et l'évolution de son club.



« Comment se présente la saison ? »

Elle se présente bien. Profitant de l'élan de la montée en D2, on a repris l'entraînement très tôt, de façon à bien intégrer les nouvelles recrues. Un « mercato » nécessaire afin que nos deux équipes Seniors soient compétitives. Les garçons ont bien bossé et l'effectif est en forme. L'objectif est la montée de notre équipe 2 en D3 et, si possible, de jouer le haut de tableau en D2.

Retour rapide sur la saison dernière ?

Belle saison avec le titre de champion en D3. On s'était donné deux saisons pour cet objectif : il a été atteint dès la première année. Un immense plaisir, quelque peu terni par les résultats de l'équipe 2 dont on espérait bien mieux. Notre effectif est très jeune, ce qui constitue une bonne base pour les années à venir.

Bilan plus général ?

Je suis très déçu des catégories « ados ». On n'avait pas d'équipe U15 et nos U17 se sont avérés insupportables sur le terrain. Beaucoup trop de cartons nous ont décidés de supprimer cette catégorie. On souhaite relancer les U15, mais l'effectif actuel est encore un peu juste. Je suis assez inquiet sur l'évolution du foot dans ces tranches d'âge. Le foot n'est plus vraiment leur priorité. C'est vraiment notre gros problème puisqu'on a eu le même phénomène, il y a six ans. On pensait avoir trouvé les bonnes solutions, mais finalement on se retrouve au même point. A contrario, l'école de foot est très dynamique et le but est de fidéliser tous ces jeunes pousses pour qu'ils aient un vrai esprit club.

Des explications ?

Je ne sais pas. L'état d'esprit des jeunes et des parents a changé. Les clubs n'ont plus le droit à l'erreur, sinon les joueurs s'en vont. Comme il y a beaucoup de clubs à proximité, ils ont le choix. Il y a aussi la qualité des infrastructures. Ici, on a une belle pelouse mais, tout autour de nous, les synthétiques poussent comme des champignons. Normalement, ce sera l'un des futurs projets de notre maire, s'il est réélu en mars prochain.

Un petit mot sur le foot féminin ?

C'est mon plus grand regret car j'y croyais beaucoup. On est peut-être allé trop vite. On avait réussi à attirer des filles de qualité. On s'est qualifié pour la finale de la Coupe de la Loire. Puis tout a dérapé, suite à des incidents survenus au cours d'un match. Le ressort s'est cassé et a signé la fin de l'aventure. La gestion d'une équipe féminine est loin d'être facile.

Comment on devient président du FCBSC ?

Par hasard ! Je le suis devenu, il y a six ans, et je suis assez fier de l'évolution du club. Je suis un vrai footeux. En jeunes, j'ai joué à L'Etrat, avec la satisfaction d'avoir évolué aux côtés de Gérard JANVION, alors en fin de carrière. Ensuite, j'ai connu St Genest Malifaux, La Talaudière et l'Us. Bonson en 2002, lorsque je suis venu habiter dans le coin.

J'ai donc connu la création du FCBSC en 2010. Il y a six ans, j'ai succédé à Michel VINAGRE qui avait fait du bon boulot et remonté le club financièrement. Sportivement, par contre, c'était catastrophique. Le club avait atteint les sommets en gagnant la Coupe de La Loire en 2014, mais n'avait plus de Seniors en 2017. J'ai réussi à remonter une équipe de copains qui redémarrera en D5 avant d'être freinée par la crise sanitaire. Après le « covid », on parvient à stabiliser le club et même engager deux équipes. Depuis, le club n'a jamais cessé son évolution. Actuellement, on tourne autour des 300 licenciés, avec plus de 40 bénévoles.

Mon activité professionnelle m'oblige à être souvent absent, mais je peux m'appuyer sur une équipe de dirigeants formidable : Alain PERRIN, Bernard MEUNIER, Serge SEGURA et son épouse Lolita (dirigeants) ; Julien ALLIBERT et Greg LOI (sportifs) ; Jean-Pierre REVEILLÉ (homme à tout faire) et Mario VITRY (vice-président). Si j'ai une vraie fierté, c'est d'avoir toute cette équipe qui me suit et avec qui tout est possible.»

Pour Saint-Chamond, le fidèle et inamovible secrétaire, **Michel DARNE**, était présent le long de la main courante. Lui qui reste la mémoire vivante du foot couramaud est quelque peu désabusé, mais veut toujours y croire. Saint-Chamond se doit de retrouver sa place dans le top 5 des clubs ligériens, mais cela risque de prendre du temps.



«On repart à zéro suite à la relégation. On va s'appuyer sur des garçons du cru, en faisant appel aux U19 et U20. Le temps des arrivées massives de joueurs des autres clubs est révolu.

La saison dernière, on a vite compris que la relégation serait inéluctable. Le club avait subi trop de départs et nous n'avions plus le niveau. La seule bonne nouvelle sera la montée en D2 de l'équipe 2, deuxième de sa poule devant notre adversaire du jour. Cela nous a conforté dans l'idée qu'il y a de la qualité chez nos jeunes et qu'il fallait leur faire un peu plus confiance.

Cette saison, nous avons deux équipes Seniors (D1 et D2). Un resserrement du niveau qui doit permettre à tous les joueurs de postuler pour l'équipe fanion. Une concurrence qui ne peut qu'être bénéfique. Pour les ambitions, personnellement, je me contenterai, dans un premier temps, d'un bon maintien pour nos deux équipes. Comme on part vraiment dans l'inconnu, le déroulement de la saison nous indiquera si on peut se montrer un peu plus ambitieux.

Plus généralement, le club, même s'il semble être devenu moins attractif, continue à drainer un grand nombre de licenciés. Chez les jeunes, nous n'avons

plus de formation en Ligue, mais nous sommes présents en D1 dans toutes les catégories. On a refusé la montée en Région pour les U20, car on compte sur eux pour relancer nos Seniors.»

LA PAROLE AUX COACHS APRÈS LE MATCH



Armin CAUSEVIC (SCF) : «Aujourd'hui, il n'y a pas eu photo... Bonson St Cyprien a largement mérité sa qualification. Mon équipe n'a rien proposé et n'a pas été à la hauteur de l'évènement. Félicitations à nos adversaires. Il me manquait du monde à cause des vacances, mais cela n'est pas une excuse. Le groupe Seniors est large et personne n'est indispensable. Ceux qui étaient sur le terrain aujourd'hui, n'ont pas su saisir leur chance. C'est la vie d'un groupe et on va voir maintenant, comment il va réagir dans la difficulté.

Pour ma part, c'est ma seconde saison comme coach dans un club en pleine reconstruction. C'est dommage de quitter la compétition si vite. La Coupe de France constitue toujours un bonus pour les joueurs, avec quelquefois une belle aventure à vivre.

Ce match confirme qu'on a du travail. On repart de zéro en s'appuyant sur la formation. On va faire confiance aux jeunes et les convaincre qu'ils sont au centre du projet.

Saint-Chamond est un club historique, avec de belles infrastructures, un beau complexe sportif, une population qui constitue un grand réservoir de jeunes talents ... Mais ce qui compte, c'est la vérité du terrain.

Je ne me fixe pas de grands objectifs pour cette saison. La poule de D1 semble homogène et l'important sera d'être régulier. On en saura un peu plus à la trêve, quand nous aurons rencontré toutes les équipes. Avec trois montées en Région, il y a une place de plus à prendre que dans les autres divisions... Quelquefois, ça se joue à pas grand-chose.»



Alban COLOMBET MARA (FCBSC) : «On avait envie de bien faire car la Coupe, c'est important. On s'y prépare depuis le 15 juillet et on avait hâte de retrouver la compétition, surtout face à une équipe d'un niveau supérieur. Cette semaine, on a travaillé la tactique car on connaissait un peu le SCF dont l'équipe 2 était dans notre poule la saison dernière. Le match s'est bien déroulé, le contenu a été bon. Une bonne 1^{ère} mi-temps et un but d'avance au repos. Ensuite, on a un peu levé le pied. Certainement à cause de la chaleur et d'une certaine fatigue physique due aux 4 séances hebdomadaires au cours desquelles on a poussé les organismes.

J'ai la chance d'avoir mon effectif au complet. Les joueurs ont su parfaitement gérer leurs vacances. Pendant la préparation, j'ai eu un nombre constant de présents. On est resté sur l'élan de la saison dernière. Cela a permis d'intégrer au mieux nos huit nouvelles recrues. Le but était de recruter des garçons qui avaient connu des niveaux supérieurs au nôtre. L'effectif est jeune et a besoin de cadres d'expérience. L'intégration a été facilitée par le fait que beaucoup se connaissaient en dehors des terrains.

C'est un résultat très positif pour lancer la saison. On a hâte de jouer St Galmier Chamboeuf (R3), la semaine prochaine. Un match à domicile qui devrait attirer pas mal de monde. C'est toujours plus sympa de jouer à la maison.

C'est ma deuxième saison comme coach. L'an passé, on a décroché le titre en D3 ; cette année, on va découvrir la D2. Difficile d'avoir un objectif précis, si ce n'est celui de bien débiter la saison pour gagner en confiance. On fera le point en janvier. Si on est dans le bon wagon, on ne se gênera pas pour se mêler au sprint final. Pour ça, il faut rester humble et travailler, afin de progresser.

C'est une belle journée et je tiens à remercier nos fidèles supporters et tous les bénévoles du club qui se sont mobilisés pour que tout se passe au mieux. »